

Mobilisation à l'égard
des changements
climatiques :
**un cadre de travail
pour l'avenir**



Table des matières

Présentation de notre cadre de travail	3
Objectif de cohérence	4
Sélection d'organisations et d'initiatives en matière de changements climatiques	6
Que signifie la cohérence?	7
Attentes différentes selon les secteurs	8
La mobilisation de BMO et ses résultats	9
Climate Action 100+	10
Faire une place aux changements climatiques dans le vote par procuration	11
La mobilisation en pratique	12



« Les investisseurs jouent un rôle critique dans la lutte contre les changements climatiques et dans l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris. »

Présentation de notre cadre de travail

BMO Gestion mondiale d'actifs dialogue depuis plus de dix ans avec les entreprises, dans le but de prévenir les effets ingérables des changements climatiques. Depuis la signature de l'Accord de Paris sur le climat, nous avons milité en faveur de l'objectif consistant à réduire bien en deçà de deux degrés Celsius le réchauffement de la planète, par rapport à la valeur de référence des émissions de l'ère post-industrielle, et de poursuivre nos efforts en vue de limiter la hausse des températures à 1,5 degré Celsius.

Nous vous présentons ici notre cadre de travail pour la mobilisation à l'égard des changements climatiques et notre manière de convertir les visées de l'Accord de Paris en attentes vis-à-vis des entreprises. La mobilisation est un élément clé de notre réponse globale aux changements climatiques, tout comme l'intégration des facteurs ESG dans l'analyse des placements, les activités relatives aux politiques publiques et l'offre de produits de placement spécialisés.



Vicki Bakhshi

Directrice générale et analyste, Investissement responsable



Nina Roth

Directrice générale et analyste, Investissement responsable



Pieter van Stijn

Directeur général et analyste, Investissement responsable



Thomas Hassl

Analyste principal, Investissement responsable



Derek Ip

Analyste principal, Investissement responsable

La valeur des placements et des revenus qu'ils produisent peut aussi bien diminuer qu'augmenter selon l'évolution du marché ou des devises, et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas les sommes investies.

Objectif de cohérence

Pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat, l'économie mondiale devra se transformer radicalement. Les investisseurs autant que les entreprises auront un rôle à y jouer.

Les fondements de notre cadre de travail pour la mobilisation à l'égard des changements climatiques

Les investisseurs jouent un rôle critique dans la lutte contre les changements climatiques et dans l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris. La prise de mesures visant le climat est également essentielle à l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD)¹. La persistance des changements climatiques présente des défis à relever non seulement quant à l'ODD 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques), mais aussi quant à chacun des autres objectifs, à cause de ses effets sur l'alimentation, l'énergie, les niveaux de vie et la santé. Nous admettons également que la transition, dans le domaine énergétique, a des effets sociaux, car les collectivités et la main-d'œuvre locales doivent s'adapter aux futurs changements.

Il est essentiel d'atteindre les objectifs de l'Accord, mais cela ne sera pas une tâche facile. Les émissions de gaz à effet de serre devront être réduites à zéro, en chiffres nets, d'ici 2070 pour limiter la hausse des températures à 2 degrés Celsius ou d'ici 2050 pour atteindre une augmentation maximale de 1,5 degré et il faudra réaliser des réductions similaires pour les autres gaz à effet de serre que le dioxyde de carbone².

Cela exigera une transformation complète de la manière dont on produit et consomme l'énergie dans le monde, de même que des mesures exceptionnelles pour réduire les émissions attribuables aux transports, à l'utilisation des terres et à l'agriculture, qui en sont des sources importantes.

Des changements structurels de cette ampleur présentent des risques financiers considérables pour certains secteurs et entreprises, tout en offrant des occasions à d'autres. Les changements climatiques ne représentent donc pas seulement un devoir moral pour les investisseurs en tant que responsables et pourvoyeurs du capital, mais aussi une problématique ayant des incidences sur notre manière de comprendre et de gérer le risque associé aux placements.



« Les changements climatiques ne représentent donc pas seulement un devoir moral pour les investisseurs en tant que responsables et pourvoyeurs du capital, mais aussi une problématique ayant des incidences sur notre manière de comprendre et de gérer le risque associé aux placements. »

Qu'attendons-nous des entreprises?

Nos attentes découlent aussi bien de notre expérience de mobilisation que des meilleures pratiques adoptées par des associations et initiatives sectorielles clés.

Nous nous attendons à ce que les entreprises évoluant dans des secteurs ayant une influence sur le climat se donnent des plans d'action clairs et fondés sur les étapes suivantes :

- Elles doivent d'abord exhiber une **connaissance de base** de la question des changements climatiques et de la relation qui existe entre ces derniers et leurs activités, notamment en ce qui concerne la divulgation des émissions de gaz à effet de serre.
- Grâce à la **gestion active des émissions**, nous comptons les voir prendre des mesures concrètes pour réduire celles dont elles sont responsables. Cela signifie choisir des objectifs et investir dans des projets axés sur l'efficacité.
- Adopter une **approche stratégique** consiste à réaliser une transition critique faisant des changements climatiques un enjeu essentiel des activités. Nous nous attendons à ce que les entreprises, par la voie de leur conseil d'administration, étudient les risques et les occasions que présentent les changements climatiques pour leur stratégie et analysent des scénarios à cette fin. Il leur faudra donc saisir le rôle des émissions dans toute la chaîne de valeur et non seulement dans leur exploitation directe.
- Nous nous attendons à ce que les entreprises fassent de la **cohérence** leur objectif final. À cette étape, il faut aller au-delà d'un simple examen des effets des changements climatiques sur l'entreprise et considérer plutôt l'incidence de l'entreprise sur les changements climatiques. Nous comptons que les sociétés participeront activement à la prévention en assurant la cohérence de leurs propres objectifs par rapport à ceux de l'Accord de Paris. L'adoption de tels buts est un geste proactif qui leur confèrera sans doute une position financière solide dans l'environnement évolutif qui les attend.

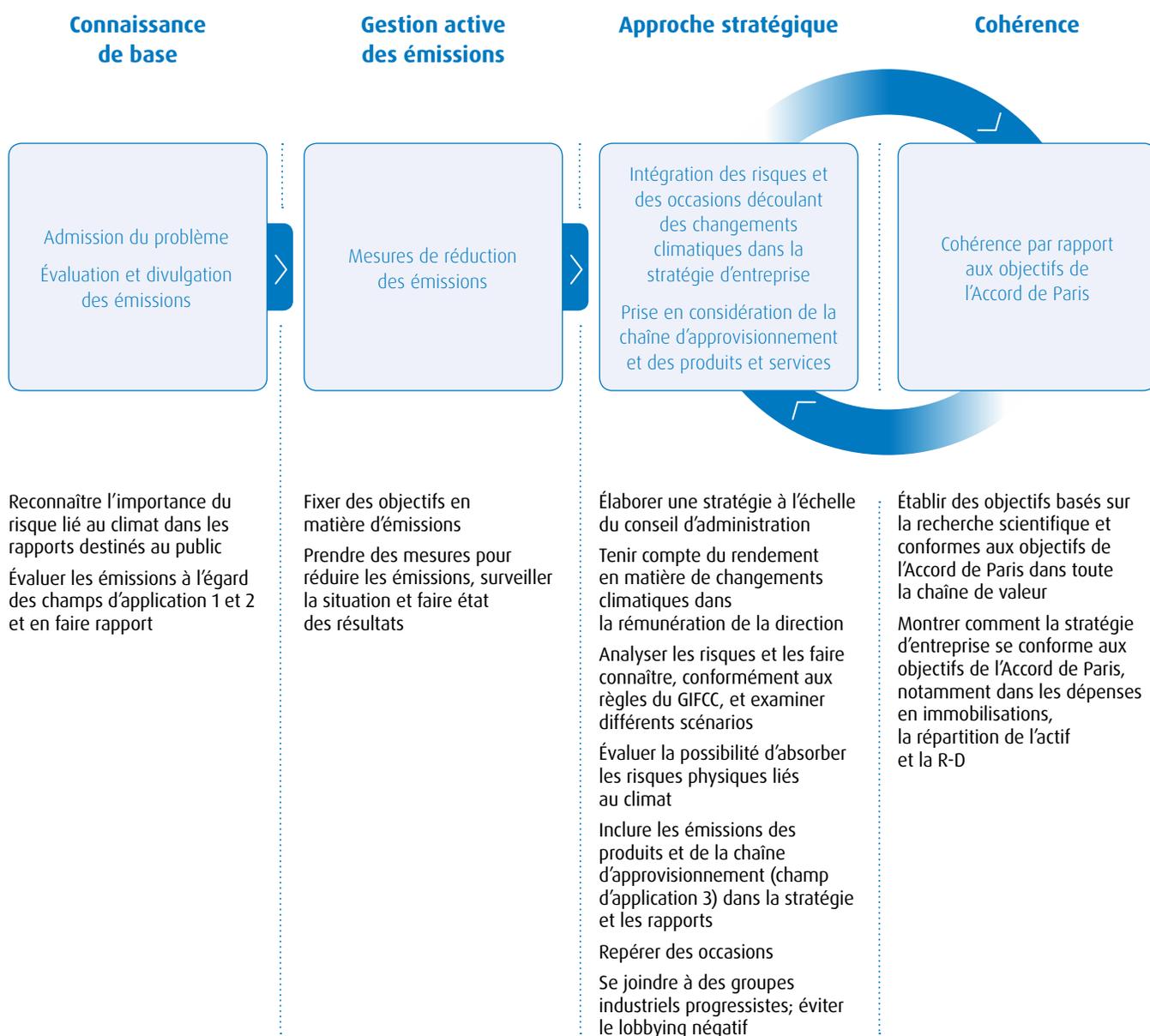
La figure 1 énumère quelques-unes des politiques et mesures qui, selon nous, constituent les meilleures pratiques à adopter dans un itinéraire comportant de telles étapes. Quand une entreprise s'engage à rendre sa stratégie d'entreprise cohérente, le processus n'est pas terminé; nous prévoyons plutôt une rétroaction constante, à mesure qu'elle adapte sa stratégie, surveille ses progrès et apporte les ajustements nécessaires au fil du temps.

¹ <https://www.bmogam.com/gb-en/intermediary/news-and-insights/advancing-sdgs-through-engagement/>

² Rapport spécial sur le réchauffement planétaire de 1,5 °C du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (2018)



Figure 1 : Nos attentes en matière de mobilisation



GIFCC = Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques



Sélection d'organisations et d'initiatives en matière de changements climatiques

Notre optique, en ce qui concerne les meilleures pratiques en matière de mobilisation, est inspirée d'initiatives telles que les suivantes :

- 1 CDP (autrefois Carbon Disclosure Project)**
Système mondial d'information sur le rendement environnemental.
- 2 Climate Action 100+**
Un projet collaboratif d'investisseurs d'une valeur de 35 billions de dollars américains³, dans lequel on demande aux entreprises de prendre des mesures en matière de gouvernance, de réduction des émissions et de partage de l'information (se reporter à la page 10).
- 3 Groupement d'investisseurs institutionnels sur le changement climatique (IIGCC)**
Ce réseau d'investisseurs européens travaille à la mise au point de directives sur les attentes à l'échelle sectorielle.
- 4 Investir dans une transition juste**
Effectue des recherches et formule des recommandations au sujet de l'incidence sociale de la transition énergétique.
- 5 Initiative Science Based Targets**
Formule des directives et effectue des évaluations à l'intention d'entreprises désireuses de se fixer des objectifs fondés sur les connaissances scientifiques.
- 6 Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques**
A établi un cadre pour la divulgation cohérente des risques financiers liés au climat, ainsi que des mesures particulières destinées aux secteurs plus vulnérables.
- 7 Transition Pathway Initiative**
Évalue de manière systématique l'état de préparation des entreprises en vue de la transition vers une économie à faible émission de carbone.

³ Au 31 août 2019



Que signifie la cohérence?

Comme de plus en plus d'entreprises allèguent maintenant une « conformité » avec les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat, comment pouvons-nous juger de la validité de ces affirmations et faire la différence entre des gestes ambitieux et d'autres qui ne sont que de la poudre aux yeux?

La première question : la cohérence par rapport à quoi? L'Accord de Paris exhorte les signataires à intervenir pour limiter la progression des températures à l'échelle mondiale à un seuil bien inférieur à deux degrés Celsius de plus que les niveaux qui prévalaient à l'ère préindustrielle et à mener des efforts encore plus poussés pour limiter cette hausse à 1,5 degré Celsius. La plupart des entreprises, jusqu'ici, ont axé leurs efforts sur l'objectif des deux degrés, mais certaines commencent à mentionner l'objectif beaucoup plus ambitieux de 1,5 degré.

La deuxième question s'intéresse à la manière dont une entreprise, œuvrant dans un secteur ou une région donnée, fait le lien entre ses propres visées et cet objectif plus général et universel. Différents organismes, comme l'Agence internationale de l'énergie, ont établi des trajectoires de réduction des émissions pour orienter les mesures de divers secteurs, car certains, parmi ceux-ci, devront agir plus rapidement que d'autres. Le choix du bon scénario est toutefois critique. La mobilisation pourrait en effet sembler moins crédible si l'on sélectionne un scénario exagérément flatteur pour le secteur (un fournisseur de services publics, par exemple, pourrait adopter rapidement et à grande échelle des technologies de capture du carbone).

À l'échelle régionale, certaines entreprises ont adopté les engagements de leur propre gouvernement (les contributions prévues déterminées au niveau national ou INDC). Bien qu'il s'agisse là d'un signal très positif indiquant que l'entreprise assume ses responsabilités, il fait ressortir un problème, à savoir que les INDC actuelles, prises collectivement, sont bien loin de garantir l'atteinte de l'objectif général de l'Accord de Paris.

Dans certains domaines comme la production d'électricité, les transports et l'industrie, la meilleure pratique qui se dégage de plus en plus consiste à éliminer toute émission de carbone. Dans ce cas, nous prévoyons un engagement véritable à réduire les émissions autant que possible, en évitant d'avoir excessivement recours à la compensation.

La troisième question porte donc sur la méthode que l'entreprise empruntera pour convertir cette vision à long terme dans sa stratégie. Nous nous attendons à obtenir un compte rendu clair de la manière dont les décisions prises par l'entreprise dans des domaines comme les dépenses en immobilisations et la R-D viennent à l'appui de ses objectifs, ainsi que de ses efforts de surveillance des progrès réalisés. Les entreprises qui se sont dotées d'objectifs pour aussi loin que les années 2040 ou 2050 ne nous inspirent que le scepticisme, si elles ne se sont pas fixé de cibles intermédiaires.

Il est essentiel que les entreprises fassent preuve de transparence dans leurs choix et dans les hypothèses qu'elles avancent pour établir et appliquer leurs stratégies de cohérence. Dans la mesure du possible, nous encourageons les entreprises à obtenir une vérification indépendante de leurs allégations par un organisme tel que l'initiative Science Based Targets, qui actuellement collabore avec plus de 600 d'entre elles dans le but de rendre leurs stratégies cohérentes.



« Il est essentiel que les entreprises fassent preuve de transparence dans leurs choix et dans les hypothèses qu'elles avancent pour établir et appliquer leurs stratégies de cohérence. »

Attentes différentes selon les secteurs

Nos attentes sont universelles, mais les recommandations que nous formulons aux entreprises se distinguent en fonction de la situation de chacune, ainsi que de son secteur et de sa région.

Nos pistes sectorielles nous indiquent les domaines à cibler, lesquels peuvent varier au fil de l'évolution de nos priorités. On peut voir ci-dessous quelques-unes des attentes en matière de mobilisation que nous avons établies pour différents secteurs actuellement prioritaires dans notre programme à cette fin.

Figure 2 : Domaines actuellement ciblés pour la mobilisation à l'égard du climat, selon les secteurs

Secteur	Priorités de mobilisation à l'échelle du secteur
Pétrolier et gazier	<ul style="list-style-type: none">• Cibles de réduction des émissions de CO₂ pour la chaîne de valeur (y compris la production et l'utilisation de produits de l'énergie)• Évaluation de la solidité des plans d'entreprise dans des scénarios comportant des défis climatiques, y compris un scénario « bien inférieur à deux degrés Celsius »
Industrie minière	<ul style="list-style-type: none">• Plan de dépenses en immobilisations en fonction du produit de base• Plan de réduction des émissions opérationnel• Période requise pour l'élimination progressive du charbon thermique• Programmes de collaboration avec les fonderies en aval pour l'efficacité énergétique
Entreprises d'électricité	<ul style="list-style-type: none">• Élimination progressive de la production d'électricité au charbon d'ici 2030 (pour les pays membres de l'OCDE) ou d'ici 2050 (autres pays)• Planification des mesures sociales et communautaires à prendre lors de la fermeture de centrales
Secteurs à forte consommation d'énergie	<ul style="list-style-type: none">• Réduction des émissions dues à l'exploitation, utilisation de crédits d'énergie renouvelable ou production sur les lieux• Plan d'application de technologies de réduction des émissions de carbone
Transport	<ul style="list-style-type: none">• Gestion des émissions du champ d'application 3 : en amont pour l'approvisionnement en acier et en aluminium, en aval pour les émissions de parcs (constructeurs automobiles)• Pratiques de représentation (constructeurs automobiles)• Période nécessaire pour arriver à la réduction nette des émissions à zéro
Producteurs et négociants de produits alimentaires et de biens de consommation	<ul style="list-style-type: none">• Politique de déforestation pour certains produits de base clés comme l'huile de palme, le soja, le bois d'œuvre, les vaches laitières et les bestiaux• Évaluation des incidences physiques des changements climatiques dans toutes les chaînes d'approvisionnement
Finance	<ul style="list-style-type: none">• Simulation de crise et analyse de scénarios dans le domaine environnemental• Intégration du risque lié au climat dans les politiques et procédures de prêt et de tarification

La mobilisation de BMO et ses résultats

Depuis l'adoption de l'Accord de Paris, le 12 décembre 2015, nous avons réalisé 1 075 activités de mobilisation sur les changements climatiques auprès de 629 entreprises.

Parmi elles figuraient sept projets consacrés exclusivement à la mobilisation et visant les stratégies de gestion d'entreprises à fortes émissions de carbone dans les secteurs suivants : services publics, pétrole et gaz, mines, automobile, produits chimiques, produits industriels et matériaux de construction.

En examinant les résultats de notre engagement, nous avons repéré 236 situations où la mobilisation a fait franchir des étapes ou a suscité le changement.

La figure 3 indique la répartition de la mobilisation entre les secteurs.

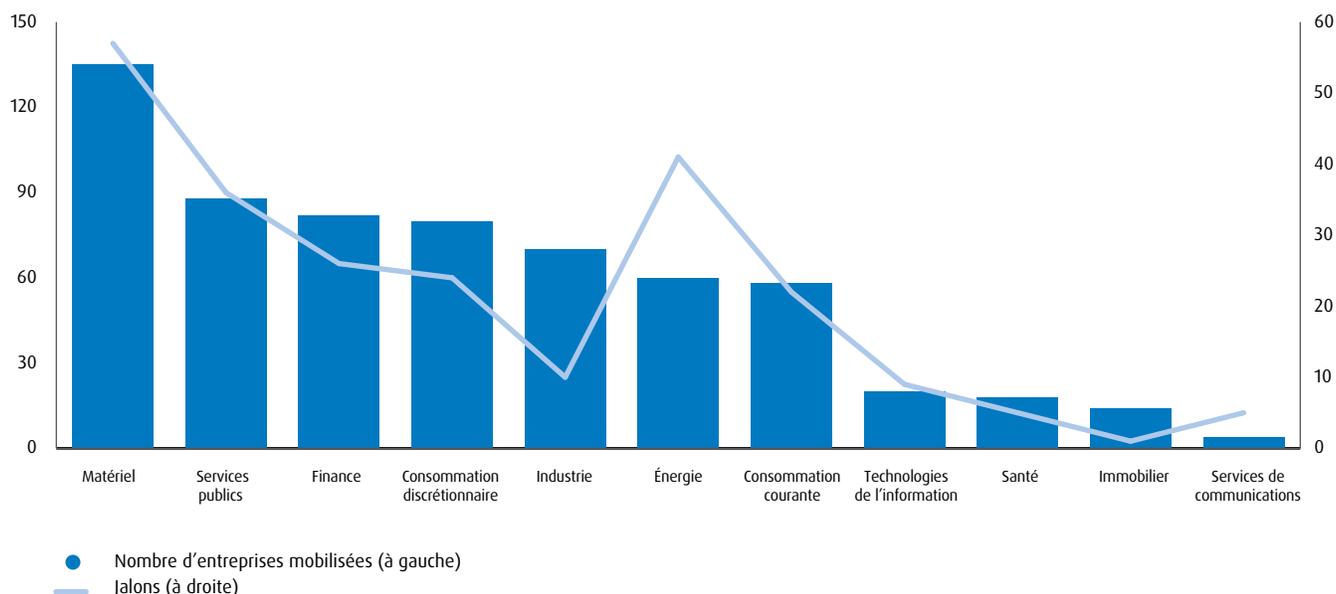
Jusqu'ici, la mobilisation a engendré plus de résultats dans les secteurs de l'énergie et des matières premières. D'après nous, ce phénomène est attribuable au fait que les industries extractives (pétrole, gaz et charbon) ont été parmi les premières à faire l'objet d'engagements de la part des investisseurs. Cet engagement prend aujourd'hui des proportions bien plus étendues, car on reconnaît la nécessité de changements systémiques touchant tous les secteurs.

Nous avons eu recours à des approches personnelles et à des démarches collectives, principalement centrées sur l'initiative Climate Action 100+. Celle-ci, toutefois, ne s'adresse pas à toutes les entreprises et à tous les secteurs, de sorte que notre engagement direct demeure important.



« Nous avons eu recours à des approches personnelles et à des démarches collectives, principalement centrées sur l'initiative Climat Action 100+. »

Figure 3 : Répartition de la mobilisation entre les secteurs



Source : BMO Gestion mondiale d'actifs, au mois de septembre 2019



Climate Action 100+ – un catalyseur de changement fort de 35 billions de dollars

Climate Action 100+ est une initiative de collaboration mondiale d'investisseurs lancée en décembre 2017.

Son mandat consiste à coordonner les engagements pris par 100 entreprises d'« importance systémique », qui produisent chaque année les deux tiers des émissions industrielles de gaz à effet de serre, et par plus de 60 autres sociétés ayant la possibilité de mener le mouvement en faveur d'une économie à faibles émissions de carbone. Les secteurs auxquels elle s'intéresse le plus, sur une base cumulative, sont les services publics, les matières premières (mines, acier, produits chimiques), l'énergie et l'automobile. Des investisseurs dont l'actif sous gestion s'élève à plus de 35 billions de dollars US se sont joints à l'initiative jusqu'ici, faisant probablement de cette dernière le plus grand projet mondial de mobilisation collaborative.

Objectifs de la mobilisation

L'initiative demande aux entreprises d'agir dans différents domaines :

- **Gouvernance** : Mettre en œuvre un cadre de gouvernance solide, qui décrit clairement les responsabilités du conseil d'administration, notamment en matière de reddition de comptes et de surveillance du risque physique et du risque de transition liés aux changements climatiques et des occasions qu'ils présentent; veiller à ce que le conseil possède les compétences voulues pour surveiller le risque lié aux changements climatiques; associer la rémunération à des cibles relevant des changements climatiques.
- **Gestion des émissions** : Agir et fixer des cibles en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans toute la chaîne de valeur de l'entreprise, conformément à l'objectif de l'Accord de Paris qui consiste à limiter la hausse de la température de la planète bien en deçà de 2 degrés Celsius.
- **Communication de l'information** : Améliorer la diffusion de l'information sur l'entreprise, conformément aux recommandations finales du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques et, le cas échéant, aux lignes directrices propres au secteur; expliquer en quoi la stratégie correspond à l'objectif de l'Accord de Paris et comment elle peut absorber les risques liés à la transition.

Climate Action 100+ fait de plus en plus appel à des approches non conventionnelles, souvent employées ensemble. En 2018, une déclaration a été lue à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de près de la moitié des entreprises ciblées. En 2019, cela a été suivi par la présentation des premières propositions d'actionnaires faisant référence à l'initiative. D'autres stratégies supplémentaires ont pris la forme de lettres envoyées aux entreprises et de déclarations publiques conjointes d'investisseurs et de sociétés visées.

En 2019, on a ajouté la transparence du lobbying aux objectifs de mobilisation de plusieurs entreprises à émissions élevées dans les secteurs de l'automobile, de l'énergie et des mines, dans le but d'harmoniser les pratiques de représentation des organisations commerciales et les déclarations publiques des entreprises. BMO Gestion mondiale d'actifs participe intensément à l'initiative Climate Action 100+ depuis ses débuts, ayant codirigé six engagements d'entreprise (Vistra, Fiat Chrysler, POSCO, Suncor, GM et VW) et contribué à la mobilisation de dix-sept autres sociétés de différents secteurs et régions. Jusqu'ici, nous avons réalisé avec elles au-delà de trente activités de mobilisation dans le cadre de l'initiative, dont la présentation d'une déclaration à l'AGA de Fiat Chrysler.

Compte rendu des progrès réalisés

Climate Action 100+ établira un rapport annuel pour évaluer les progrès réalisés par les entreprises dans l'atteinte de ses propres objectifs. Le nom d'une entreprise peut être rayé de la liste des sociétés visées si elle a accompli suffisamment de progrès dans l'application des objectifs de l'initiative.



Faire une place aux changements climatiques dans le vote par procuration

En ce qui concerne les sociétés cotées en bourse, le vote est un puissant outil qui peut être utilisé en même temps que l'engagement, afin de souligner l'importance de l'intervention pour contrer les changements climatiques.

Les investisseurs utilisent de plus en plus le vote des actionnaires pour exercer une pression en faveur du progrès. En témoigne le nombre élevé de propositions d'actionnaires visant les changements climatiques au cours des récentes années – un nombre qui serait encore plus grand si les progrès réalisés par l'entreprise n'avaient pas souvent entraîné le retrait de ces propositions⁴. Nous avons appuyé les propositions de ce genre faites par la coalition d'actionnaires Aiming for A.

On a maintenant constaté que les investisseurs exprimaient leurs préoccupations à l'égard des changements climatiques non seulement en présentant des propositions de leur propre chef, mais aussi en votant sur différentes propositions de la direction.

Dans nos propres lignes directrices en matière de gouvernance⁵, il est clairement stipulé que, dans les cas où une entreprise exerçant ses activités dans un secteur produisant d'importantes émissions néglige de partager l'information sur les changements climatiques avec les investisseurs, il est possible que nous n'appuyions pas les propositions de la direction, notamment sur les rapports, les comptes et l'élection des administrateurs.

À l'AGA d'ExxonMobil, par exemple, nous n'avons pas appuyé la réélection de certains membres du conseil, car l'entreprise s'était montrée peu réceptive à l'endroit d'investisseurs favorables à la mobilisation dans le cadre de l'initiative Climate Action 100+ et nous estimions que le conseil avait manqué à son devoir de surveillance, puisque l'entreprise avait pris du retard sur ses homologues dans sa réponse publique et stratégique aux problèmes associés aux changements climatiques.

Nous prévoyons recourir encore à cette démarche en 2020. En ce qui concerne l'ensemble du marché, nous nous attendons à ce que l'intégration de la question des changements climatiques dans les politiques fondamentales de vote s'accélère, sous l'effet d'inquiétudes croissantes au sujet de l'importance du risque et d'une ambition toujours plus grande chez les propriétaires et les gestionnaires d'actif.



« On a maintenant constaté que les investisseurs exprimaient leurs préoccupations à l'égard des changements climatiques non seulement en présentant des propositions de leur propre chef, mais aussi en votant sur différentes propositions de la direction. »

⁴ Au moment où ces lignes ont été rédigées, 60 propositions sur les changements climatiques avaient été présentées aux États-Unis, mais seulement 15 d'entre elles se sont rendues à l'étape du vote, car la plupart ont été retirées en raison des progrès réalisés.

⁵ <https://www.bmogam.com/gb-en/intermediary/wp-content/uploads/2018/10/corporate-governance-guidelines-cgg.pdf>



La mobilisation en pratique : Études de cas

La mobilisation collective des investisseurs exerce une pression tout à fait nouvelle sur les entreprises et nous voyons les leaders réaliser d'importants progrès, tandis qu'un écart les sépare des retardataires.



Fiat Chrysler

Contexte : Le groupe Fiat Chrysler Automobiles (FCA) a été créé en octobre 2014, grâce à la fusion de Fiat et de Chrysler sous une seule société de gestion; ses véhicules sont maintenant vendus dans

plus de 135 pays. Nous échangeons avec cette société depuis plusieurs années et dirigeons maintenant la mobilisation dans le cadre de l'initiative Climate Action 100+.

Démarche en matière de mobilisation : À l'AGA de 2018, nous avons fait une déclaration au nom de l'initiative Climate Action 100+ et avons énuméré les principales attentes, tout en insistant particulièrement sur l'harmonisation de la stratégie d'entreprise et des objectifs de l'Accord de Paris. Depuis lors, nous avons plusieurs fois rencontré les dirigeants et avons souvent discuté de la stratégie relative aux véhicules électriques, mais peu de progrès ont été réalisés, peut-être en raison des perturbations qui suivent les tentatives de fusion.

Résultat : Contrairement à quelques constructeurs automobiles européens s'étant récemment dotés d'objectifs d'élimination du carbone à long terme accompagnés de cibles à moyen terme, le groupe FCA ne partage l'information que sur ses efforts de conformité réglementaire à court terme, étant peu communicatif sur sa trajectoire visant le développement et l'application de la technologie. Nous continuerons d'encourager le groupe à agir dans ces domaines.



POSCO

Contexte : POSCO est l'un des plus grands sidérurgistes du monde et fait partie des cent plus importants émetteurs de carbone de la planète. Malgré tout, il est en retard par rapport à ses homologues, pour la stratégie et les cibles

de protection du climat. BMO Gestion mondiale d'actifs codirige la mobilisation de POSCO dans le cadre de l'initiative Climate Action 100+.

Démarche en matière de mobilisation : Bien que POSCO se soit dotée d'objectifs en matière d'émissions pour 2020, cette société les a atteints trois ans à l'avance et n'a pas encore fait connaître ses visées à long terme. Nous avons rencontré ses représentants deux fois dans le cadre de l'initiative, afin de les inciter à adopter une approche plus stratégique. À la première rencontre, les discussions sont restées générales, mais elles se sont précisées à la deuxième, quand l'entreprise nous a permis de converser avec un de ses spécialistes de l'exploitation. Nous avons réclamé l'adoption de cibles à long terme cohérentes par rapport à celles de l'Accord de Paris, ainsi qu'une supervision de la part du conseil et la communication d'une information plus détaillée.

Résultat : L'entreprise a déclaré avoir réalisé une analyse des scénarios climatiques, mais n'en a pas publié les résultats. Elle s'est aussi engagée à se doter d'une cible pour l'an 2030. Nous étudierons cette cible lorsqu'elle sera divulguée et nous la comparerons aux meilleures pratiques du secteur, par exemple le plan d'action en matière climatique d'Arcelor Mittal. Nous demeurons cependant préoccupés, car la société tarde encore à se doter d'une démarche proactive sous la direction de son conseil d'administration.

« Nous nous attendons à ce que les entreprises évoluant dans des secteurs ayant une influence sur le climat se dotent d'une trajectoire d'intervention claire. »



Duke Energy

Contexte : Figurant parmi les plus grands producteurs d'électricité américains, Duke Energy possède une capacité de 51 mégawatts et dessert près de huit millions d'abonnés. Même si elle a fermé plusieurs centrales au charbon, ce

combustible compte encore pour le tiers de sa capacité, tandis que le gaz et le pétrole en revendiquent 42 %.

Démarche en matière de mobilisation : Nous avons commencé nos échanges avec Duke Energy, au sujet des changements climatiques, en 2016, avec plusieurs rencontres personnelles très approfondies; depuis lors, nous nous sommes joints au groupe d'investisseurs de l'initiative Climate Action 100+. Nous avons demandé à l'entreprise de réaliser des analyses de scénarios et de dévoiler clairement sa stratégie à long terme d'élimination du carbone.

Résultat : Duke Energy a été la première des plus grandes sociétés de services publics américaines à publier un rapport sur les scénarios climatiques au début de 2018. Après d'autres dialogues avec ses actionnaires, elle a annoncé, en septembre 2019, son intention d'éliminer toutes les émissions de carbone en 2050, après avoir atteint un objectif intermédiaire de 50 % en 2030. Nous croyons que des progrès importants ont ainsi été réalisés et nous encourageons d'autres fournisseurs de services publics américains à faire de même.



Bank Mandiri

Contexte : La Bank Mandiri est la plus grande banque d'Indonésie; elle compte parmi les principaux prêteurs du secteur de la production d'huile de palme du pays, à raison d'environ 9 % de son portefeuille. Cet élément d'actif pourrait être

compromis à cause des inquiétudes persistantes concernant la viabilité du secteur.

Démarche en matière de mobilisation : Nous avons plusieurs fois rencontré des représentants de l'entreprise – et même son chef de la direction – afin de les encourager à adopter une démarche plus stratégique relativement au risque lié à la production d'huile de palme et à faire leur une politique zéro en matière de déforestation, d'exploitation des tourbières et d'exploitation des populations concernées (NDPE). En conséquence, les clients de la banque qui exercent leurs activités dans le secteur de l'huile de palme devraient adopter une politique NDPE, c'est-à-dire s'interdire toute déforestation, protéger les zones à grande valeur de conservation et appliquer les meilleures pratiques de gestion des plantations.

Résultat : En août 2019, la Banque a fait connaître son nouveau plan d'action pour une gestion financière durable, dans lequel elle déclare s'attaquer à quatre secteurs prioritaires, dont celui de l'huile de palme. Nous sommes heureux que la direction de l'entreprise ait adopté cet engagement en faveur d'une exploitation plus durable et nous exercerons des pressions pour que la politique NDPE voie le jour dans le cours de la mise en œuvre.



Vistra Energy

Contexte : Vistra est un fournisseur de services publics américain, qui est coté en bourse depuis 2017 et qui compte sur l'actif de TXU, de Luminant et de Dynegy, qui l'ont précédée. Près du tiers de sa capacité est

attribuable au charbon. Nous échangeons avec cette société depuis 2018 et dirigeons maintenant la mobilisation dans le cadre de l'initiative Climate Action 100+.

Démarche en matière de mobilisation : Cette entreprise étant assez nouvelle, elle s'est révélée peu communicative sur sa stratégie et n'a guère partagé d'information sur les questions de gaz à effet de serre, non plus que sur les changements climatiques. Nous lui avons demandé de réaliser des analyses de scénarios, de dévoiler clairement ses intentions concernant la fermeture de centrales au charbon et de se fixer des cibles d'émissions à moyen et à long terme. Nous lui avons également recommandé de réagir aux demandes du CDP et d'appuyer le GIFCC.

Résultat : L'entreprise a fait bon accueil à nos requêtes. Elle a organisé des ateliers sur les scénarios climatiques et travaille maintenant à l'établissement de cibles pour 2030 et 2050, tout en se basant sur l'Accord de Paris comme point de référence important. Elle compte faire connaître ses nouvelles cibles en 2019.



Royal Dutch Shell

Contexte : Shell est un leader du secteur de l'énergie parce qu'elle fait appel à ses produits énergétiques dans le cadre de ses efforts à long terme de réduction des émissions de CO₂. En 2017, elle a présenté un nouveau concept, soit celui

de l'empreinte carbone nette de ses produits, et a déclaré qu'elle comptait la réduire de moitié d'ici 2050, après avoir atteint un objectif intermédiaire de 20 % en 2035.

Démarche en matière de mobilisation : L'objectif de l'empreinte carbone nette se démarque dans le secteur, mais on s'interroge encore sur sa mise en application. Nous avons demandé plus de transparence au sujet de l'ensemble des outils auxquels Shell fera appel pour réaliser les réductions voulues au cours de la période.

Résultat : Notre engagement suivi a donné lieu à la publication d'une déclaration conjointe de Shell et des investisseurs collaborant à l'initiative Climate Action 100+, dans laquelle l'entreprise se disait déterminée à faire connaître ses cibles à court terme quant à l'empreinte carbone nette et à en tenir compte dans la rémunération de ses dirigeants. Shell publiera également des mises à jour annuelles sur les progrès réalisés à l'égard de ces cibles et de ses aspirations générales.

La façon dont BMO Gestion mondiale d'actifs peut vous aider

BMO Gestion mondiale d'actifs intègre d'importants enjeux ESG dans ses processus de placement à l'égard de l'ensemble des catégories d'actifs. Nous offrons également une gamme de fonds responsables, qui investissent dans des sociétés exerçant leurs activités de manière durable et excluent celles qui ne respectent pas nos critères éthiques et ESG, ainsi que notre service de représentation **reo**[®], par l'intermédiaire duquel nous fournissons des services de mobilisation et d'exercice du droit de vote couvrant les titres de participation et de créance mondiaux.

Meilleure équipe de recherche ESG 2018



Principaux risques

La valeur des placements et des revenus qu'ils produisent peut aussi bien diminuer qu'augmenter selon l'évolution du marché ou des devises, et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas les sommes investies.

reo[®] est une marque de commerce déposée de BMO Asset Management (Holdings) plc.

Points de vue

Nous effectuons des recherches sur l'investissement responsable et la mobilisation tout au long de l'année; dans les années passées, elles ont notamment porté sur les déchets de plastique dans les océans et l'esclavage des temps modernes. Veuillez cliquer sur les vignettes ci-dessous pour connaître nos plus récents points de vue.

Les points de vue et opinions sont ceux de BMO Gestion mondiale d'actifs et ne doivent pas être considérés comme des recommandations ou des sollicitations d'achat ou de vente de sociétés qui auraient pu être mentionnées.

Les renseignements, opinions, estimations et prévisions qui figurent dans le présent document sont tirés de sources considérées comme fiables et peuvent changer à tout moment.



Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. Les fluctuations des marchés boursiers et des monnaies laissent supposer que la valeur des placements qui composent le portefeuille, et les revenus qui en sont tirés, n'est pas garantie. La valeur et les rendements peuvent aussi bien augmenter que baisser, et vous pourriez ne pas récupérer les sommes investies. Les appels peuvent être enregistrés.

Les renseignements fournis dans le présent document ne constituent pas une sollicitation ni une offre relative à l'achat ou à la vente des titres, et ils ne doivent pas non plus être considérés comme des conseils de placement. Le rendement passé n'est pas garant des résultats futurs.

Le Fonds ESG d'actions mondiales responsable de BMO Gestion d'actifs est offert aux investisseurs institutionnels seulement.

BMO Gestion mondiale d'actifs est une marque de commerce qui englobe BMO Gestion d'actifs inc., BMO Investissements Inc., BMO Asset Management Corp., BMO Asset Management Limited et les sociétés de gestion de placements spécialisées de BMO.

Tous droits réservés.

^{MD} « BMO (le médaillon contenant le M souligné) » est une marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.

© BMO Gestion mondiale d'actifs, 2019.

^{MC/MD} Marque de commerce/marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.